



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>27565</b>	De <b>M. Jean-Charles Taugourdeau</b> ( Les Républicains - Maine-et-Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie et finances		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > politique économique	<b>Tête d'analyse</b> > Situation économique des ports français	<b>Analyse</b> > Situation économique des ports français.
Question publiée au JO le : <b>17/03/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>07/07/2020</b> Question retirée le : <b>01/09/2020</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Charles Taugourdeau attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les ports français. Outre les préconisations de santé publique, il est clair que le Covid-19 aura une forte implication économique sur les importations et donc sur les trafics portuaires. Pour exemple, la Chine représente pas moins de 20 % des exportations pour le port de Saint-Nazaire, avec l'Amérique du Sud, continent qui commence lui aussi à être touché par l'épidémie. Plus largement, ce sont donc plusieurs continents et notamment le continent asiatique qui sont fortement touchés par le Covid-19. C'est donc toute une chaîne logistique qui est menacée par le virus. S'il est encore tôt pour chiffrer les pertes, il paraît clair que celles-ci seront importantes, alors même que l'on ignore la durée de l'épidémie. Au-delà des pertes purement pécuniaires, il semble envisageables des difficultés d'acheminement de certains produits importés. Dès lors, il lui demande si le Gouvernement envisage une étude précise et rigoureuse afin d'évaluer concrètement les pertes subies par les ports français et s'il envisage un plan d'aide pour maintenir la compétitivité des ports français.